

De la conservation des archives à la formation syndicale : le travail de l'IRHSES

L'Institut de recherches historiques sur le syndicalisme dans les enseignements de second degré a été fondé en 1985 à l'initiative du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES).

C'est la réalisation d'un projet ancien d'une structure de conservation des archives, mais élargi à des fonctions de formation syndicale et de recherche, dans un contexte particulier à trois dimensions :

- tout d'abord, l'ouverture du droit à la formation syndicale sur le temps de travail pour les fonctionnaires, sous réserve qu'elle soit organisée avec le label d'un centre de formation agréé par l'Etat (Brucy, 2011) ;

- ensuite, l'aggravation des tensions internes dans la Fédération de l'Education nationale (FEN) : le SNES, dirigé depuis 1967 par une tendance minoritaire, Unité et Action, veut limiter sa dépendance vis-à-vis de l'appareil fédéral, et donc de ses centres de recherche et de formation (Ferhat, 2014),

- enfin, le syndicat, entre dans une période de relation avec la recherche institutionnelle plus distanciée, ce qui le conduit à vouloir développer des outils de recherche propres (Le Fiblec, 2018).

Association autonome, l'IRHSES est cependant liée au SNES, ce dont témoigne ses statuts, mais aussi le fait que ses moyens de fonctionnement (locaux, décharges de service) sont, pour l'essentiel, ceux que celui-ci lui octroie.

C'est donc un exercice complexe auquel nous allons nous employer : adopter une posture réflexive sur un objet, l'IRHSES, qui est l'outil d'une démarche réflexive d'un syndicat, le SNES, sur lui-même.

En quoi consiste, réellement, le travail de l'IRHSES ? Dans une structure réduite où la frontière entre le fondamental et le conjoncturel est difficilement discernable, l'examen des réponses multiples, pas forcément contradictoires, qui ont été données au cours du temps à cette question, permet de cerner l'originalité de cet institut dans le champ particulier de la recherche non-académique, dans un pays où l'institutionnalisation de la vie intellectuelle est très forte.

1- Un objet plus ou moins mouvant : archives, mémoire et histoire

« Nous voulons explorer les domaines, méconnus et délaissés jusqu'à présent par la recherche, de l'histoire du syndicalisme enseignant. Pas pour le seul plaisir d'explorer le passé. Comme toute démarche historique, la nôtre doit servir à nous aider à appréhender le présent et à nous projeter vers l'avenir¹ ».

C'est ainsi qu'en 1989, Alain Dalançon, président fondateur de l'IRHSES, définissait le but principal de cet institut, donnant du sens à la conservation des archives. Il remarquait en effet que le syndicalisme enseignant était resté un domaine peu prisé par les historiens, essentiellement pris en charge par les enseignants, souvent syndicalistes eux-mêmes². L'IRHSES se proposait donc d'être à la fois un institut de recherches dont la finalité première était d'éclairer les débats et les prises de position syndicales, sans pour autant y participer directement, et un centre d'archives et de ressources à disposition des chercheurs.

La tâche la plus immédiate de l'IRHSES a donc été la constitution d'un fonds d'archives et de documentation. Cette tâche, qui n'est pas achevée, a certes pris beaucoup du temps, notamment du fait des multiples déménagements³, mais constitue une des originalités de cet institut.

¹ *Points de repères*, revue de l'IRHSES, n°1, novembre-décembre 1989

² A l'exception d'un ouvrage rédigé par un haut responsable de la FEN (Chéramy, 1974), les premières publications de référence sont contemporaines des premières années de l'IRHSES (Aubert et al., 1985). Beaucoup sont des ouvrages clairement « militants » (Batsch, 1987, Aigueperse et Chéramy, 1990). Une seconde vague de productions, à partir des années 2000, sera aussi en partie le fait d'auteurs écrivant sur commande d'une organisation syndicale (Brucy, 2003), ou ayant un engagement militant (Dalançon, 2003 et 2008, Le Bars, 2005, Frajerman, 2014).

³ Installé en 1986 dans un petit local du SNES, Rue de Villersexel à Paris, l'IRHSES déménage en 1994 dans des lieux plus vastes, square Villaret de Joyeuse, qu'il doit ensuite partager avec les sections académiques du SNES de la région parisienne. En janvier 2005, il rejoint l'avenue d'Ivry où le SNES regroupe l'ensemble de ses locaux nationaux.

Il a fallu regrouper des archives disséminées dans les différents « secteurs » du syndicat, dans les sections académiques, certaines chez les militants eux-mêmes, sans parler des archives personnelles, les classer, les numériser pour les plus importantes. Ce fonds, enrichi en permanence de versements nouveaux, représente plus de 5 000 boîtes⁴, classées et inventoriées, auquel s'ajoute des collections souvent complètes des bulletins des syndicats enseignants, d'associations de spécialistes, de parents d'élèves, ainsi que des publications ministérielles.

Dans le même esprit, le recueil et la publication de témoignages de militants a occupé, dans ses premières années, une place importante dans les publications de l'IRHSES. De même, le colloque qu'il organise en 1987 sur les vingt ans de la naissance du syndicat⁵ se résume en grande partie à des témoignages et contributions d'acteurs de l'époque⁶.

Si l'importance des témoignages, comme source historique, est une évidence, le risque est de cantonner l'activité de l'institut à l'illustration d'une histoire « officielle », racontée par ses acteurs, sans distance critique ni démarche scientifique. La présence dans l'équipe animant l'IRHSES à ses débuts d'anciens hauts responsables du syndicat⁷ a augmenté ce risque.

La question est cependant réglée à la fin des années 1990⁸. Suite à la contestation par Gérard Alaphilippe (ancien secrétaire général, démissionnaire en 1984) des orientations de recherche de l'IRHSES, les instances de l'institut tranchent en faveur des propositions d'Alain Dalançon : poursuivre un travail de recherche historique scientifiquement et rigoureusement fondé, en le distinguant clairement, dans les publications, des témoignages et contributions des acteurs.

Ce débat est contemporain d'une nouvelle étape dans le travail de l'institut. Son bulletin, *Points de Repères* (PdR), commence à publier des numéros d'abord dits « spéciaux », qui sont en fait des brochures thématiques. La première, en février 1994, est intitulée « Le SNES et la guerre d'Algérie ». Progressivement, ce modèle va s'imposer et conduire, en 2008, à la création d'un second bulletin, *PdR Infos*, plus court, au rythme mensuel et dans lequel vont être publiées les informations d'actualité.

A partir de 2012, cependant, avec le développement d'un site internet qui « suit » l'actualité, la fonction de ce second bulletin change. Il continue de publier des informations sur la vie de l'institut, mais, surtout, avec un rythme de publication moins soutenu, des articles et contributions plus courts que *Points de Repères*. Depuis cette date, neuf numéros de PdR et dix-huit de PdR-Infos sont parus. Par ailleurs, la publication, en 2003 et 2008, des deux premiers tomes de *l'Histoire du SNES*, rédigés par Alain Dalançon, a concentré l'essentiel de l'activité de recherche pendant cette décennie.

L'examen de l'évolution des orientations de travail de l'institut montre assez clairement que la part de la recherche à proprement parler va croissant : l'activité d'archivage, de recueil de témoignages, de mise à disposition de ressources et document, sans disparaître, devient secondaire, en même temps qu'il s'affranchit de la tutelle des anciens responsables. La question de ses relations avec le SNES se pose d'ailleurs tout au long de son existence.

2- Une structure qui cherche sa place dans le syndicat

Ce qui apparaît clairement dans l'examen des équipes qui, successivement, vont animer l'IRHSES, c'est la forte présence d'anciens militants, retraités pour la plupart, qui vont investir l'institut. A l'exception d'Alain Dalançon, qui en prend la direction alors qu'il est encore actif, avec des

⁴ Dont 2 000, couvrant les périodes les plus anciennes, versées aux archives nationales du monde du travail à Roubaix.

⁵ Le SNES est le résultat de la fusion, en 1967, du syndicat national de l'enseignement secondaire (classique et moderne) et du syndicat national de l'enseignement technique, tous deux fondés à la Libération et membres de la FEN.

⁶ André Drubay, Louis Astre, Etienne Camy-Peyret, Fernand Matton, François Blanchard, André Dellinger, Jacques Romian, Michel Velay, Gérard Alaphilippe.

⁷ Trois anciens secrétaires généraux (André Drubay, Etienne Camy-Peyret et Gérard Alaphilippe), ainsi que deux membres de l'équipe restreinte de direction de la période 1967-1974 (André Dellinger et Jean Petite, qui ne s'implique cependant qu'assez peu).

⁸ Le débat est mené lors des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales, de fin 1998 à 2000. G.Alaphilippe, vote alors en abstention sur le rapport d'activité du bureau.

responsabilités dans le SNES⁹, et la conserve après son départ en retraite, la plupart d'entre eux s'y intéressent après leur « retraite » syndicale. Même si les contributeurs les plus productifs, secrétaires généraux (Danièle Pouzache, puis Pierre Petremann¹⁰ à partir de 1996), sont des actifs, ayant eu des responsabilités syndicales, l'image, à l'interne, d'une « association des anciens » perdure. C'est une des raisons, mais sans doute pas la seule, qui explique la difficulté constante de l'IRHSES à se doter d'une équipe étoffée, et son incapacité, malgré de nombreuses tentatives, à constituer un réseau de « correspondants académiques » participant effectivement à ses activités, notamment de recherche. L'institut bénéficie pourtant d'une notoriété paradoxale. L'exclusion du SNES de la FEN, en 1992, prive en effet le syndicat de la possibilité de recourir au centre fédéral de formation syndicale pour organiser ses stages. S'appuyant sur son activité de recherches, et ses statuts initiaux, l'IRHSES demande, et obtient, son agrément comme centre de formation syndicale par le ministère de la Fonction publique. Jusqu'à la création, au printemps 1994, du centre de formation de la nouvelle FSU, l'IRHSES va accorder son label à toutes les formations, non seulement du SNES, mais aussi des autres syndicats quittant la FEN, ou ceux en cours de constitution à partir de ses minorités, et qui rejoignent la FSU. Il a gardé, depuis, cette fonction pour la formation syndicale du SNES, sans pour autant que ses activités soient réellement connues des militants et syndiqués.

En effet, l'utilisation réelle de ses travaux reste assez faible. D'une part, du fait d'un fonctionnement qui laisse une très large autonomie dans l'utilisation des ressources aux secteurs ou aux structures syndicales locales, mais aussi, sans doute, du fait du choix, dans les premières années, de ses objets d'étude.

Pendant longtemps, en effet, l'IRHSES a concentré ses recherches sur l'histoire institutionnelle, ou « politique », du syndicat. Les deux périodes les plus étudiées alors sont celles qui vont de la remise en route du syndicalisme enseignant après 1945 jusqu'à la création de la FEN autonome en 1948¹¹, d'une part, et d'autre part celle qui sépare la naissance du « nouveau » SNES en 1967 aux lendemains du mouvement de mai 1968. L'étude de ces périodes, déterminantes pour l'histoire du syndicalisme enseignant en France, et dont la connaissance peut faire partie de la « culture générale » attendue d'un responsable syndical, rencontre assez peu les centres d'intérêt immédiats des militants. En revanche, les enjeux sous-jacents, fortement identitaires, intéressent particulièrement les directions syndicales, qui vont souvent, compte tenu de l'aspect stratégique des questions, dépêcher un de leurs membres comme formateur. L'IRHSES, cependant, n'a jamais eu pour but de constituer une équipe de formateurs, mais de produire des ressources pour la formation.

Un tournant éditorial est pris à la fin des années 1990. Une première brochure consacrée à l'histoire de la rémunération des heures supplémentaires est publiée en 1999, au moment où le ministère décide unilatéralement de les payer moins. Après une assez longue période où l'activité est accaparée par la réalisation de l'*Histoire du SNES*, la reprise de publications plus fournies, à la fin des années 2000, répond aussi à cette préoccupation. Les thèmes des brochures sont moins centrés sur l'histoire intérieure du syndicat, et plus sur ses orientations en regard des évolutions du débat éducatif. Plusieurs numéros de PdR sont ainsi consacrés à la démocratisation du système éducatif. L'institut essaye par ailleurs de déterminer les thématiques de ses publications en fonction de l'actualité, et donc des besoins des militants.

Cette évolution est plus marquée encore après la mise en place en 2013 d'un stage annuel « Action syndicale et mémoire militante », destiné aux militants actifs, qui propose des lectures croisées, par des chercheurs d'une part, des militants ayant eu des responsabilités dans le domaine donné, d'événements importants de l'histoire du système éducatif ou du syndicalisme. L'IRHSES réalise

⁹ Il est alors secrétaire de la section académique de Poitiers, membre du Bureau national et directeur des publications du syndicat.

¹⁰ Tous les deux ont été secrétaire de S2, D. Pouzache a été attaché de presse et collaboratrice de la secrétaire générale Monique Vuailat, P. Petremann, rédacteur en chef de l'*Université syndicaliste* (revue du SNES).

¹¹ Interdits pendant le régime de Vichy (1940-45), les syndicats enseignants se reconstituent en 1944-45, principalement au sein de la Confédération générale du travail (CGT). En 1947-48, cette confédération connaît une scission dont une des conséquences est le passage à l'autonomie de sa fédération de l'éducation nationale (FEN). Dans la même période, la pratique syndicale dans la fonction publique est transformée par l'adoption d'un statut général des fonctionnaires et la mise en place d'instances de co-gestion des carrières dans le cadre du paritarisme.

systématiquement depuis une brochure consacrée au thème central de ce stage et participe activement à son animation.

Ainsi, si l'IRHSES n'a jamais connu de crise interne majeure, ou de tension avec le SNES, qui a toujours respecté son autonomie et sa liberté de recherche, et ne remet pas en cause son existence, il est toujours d'une certaine façon en recherche d'une meilleure intégration de ses productions dans la vie syndicale, à tous les niveaux.

3- L'insertion dans un réseau de recherche non-institutionnel

Cet institut, en revanche, s'est inscrit assez facilement et naturellement dans un réseau de recherche non-institutionnel, ou semi-institutionnel, qui s'est particulièrement développé à partir des années 1980, mais dont les origines sont en partie plus anciennes. Le travail de recherche sur le syndicalisme français s'est en effet toujours développé à la frontière des institutions. Ainsi, l'Institut français d'histoire sociale (non institutionnel) est créé en 1949. En 1966-67, le Centre d'histoire du syndicalisme, devenu depuis Centre d'histoire sociale du monde contemporain, rattaché à l'université Paris I, associe à sa direction des représentants des principales organisations syndicales françaises. Ces équipes de recherche, parmi lesquelles se détache la figure centrale de Jean Maitron, comprennent d'autres chercheurs qui ont ou ont eu un engagement militant fort (Antoine Prost, Jacques Girault, Jean-Louis Robert, par exemple).

Leur démarche anticipe ce qui apparaît par exemple dans le rapport Lenoir-Prot de 1979¹² : les deux auteurs remarquent notamment que sur le secteur, politiquement stratégique, de la prévision économique, la disproportion des moyens entre d'une part un « oligopole administratif » (p.138) et d'autre part les acteurs économiques (patronat et syndicats de salariés), aboutissant à une altération de la qualité du débat démocratique (p.139).

En élargissant le propos à l'ensemble de la recherche, et bien que les universitaires ou les chercheurs du CNRS revendiquent leur indépendance, ces constats légitiment la création et le développement d'organismes de recherche co-pilotés par les organisations syndicales, comme l'IRES¹³ (1982), ou directement issus d'une organisation syndicale, comme l'IHS-CGT¹⁴ (1982), et l'IRHSES.

Cette nébuleuse, à laquelle participe tout un pan de la recherche indépendante, souvent centrée sur l'histoire sociale et ouvrière locale¹⁵, se retrouve autour de plusieurs pôles aux connexions informelles mais fortes, dont le plus visible est sans nul doute le Dictionnaire du Mouvement ouvrier, dit « le Maitron ».

Depuis la mise en route des travaux de la période 5 (1945-1968), les animateurs de l'IRHSES participent à ces travaux biographiques. En 2005, cet institut est membre fondateur de l'Association pour l'histoire des militants associatifs et syndicaux de l'éducation (HIMASE), qui réunit, dans la même perspective, les différents centres de recherche et équipes de recherche des organisations syndicales de l'enseignement. Aujourd'hui, l'IRHSES joue un rôle pivot dans la poursuite du travail pour le corpus enseignant.

L'IRHSES est aussi membre du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS), fondé en 2001, qui rassemble une cinquantaine d'organismes, institutionnels, indépendants, ou liés à des syndicats ou partis politiques.

L'IRHSES a donc essayé de multiplier les connexions, mais en conservant le modèle qu'il a construit au fil du temps, fortement empreint de culture syndicale : la création d'un « comité scientifique », composé uniquement de chercheurs académiques, envisagée au début des années 1990, n'a pas été retenue, au profit de l'intégration dans le conseil d'administration de personnalités issues de la

¹² René Lenoir et Baudoin Pot, « L'information économique et sociale dans les grands pays industrialisés », *La documentation française*, 1979

¹³ Institut de recherches économiques et sociales (La FSU et le SNES n'en sont cependant pas partie prenante)

¹⁴ Institut d'histoire sociale de la confédération générale du travail

¹⁵ On peut citer, parmi beaucoup d'autres, l'association pour la mémoire ouvrière et industrielle du bassin creillois (AMOI), créée par Jean-Pierre Besse, ou l'association itinéraires et histoire ouvrière en Val-de-Marne (IHOVAM), créée par André Jondeau.

recherche (Jacques Girault, par exemple).

Cependant, à la figure du chercheur militant, qui met sa reconnaissance académique au service d'une recherche comme activité militante, l'IRHSES oppose de facto celle du militant chercheur : son activité militante est un point d'observation de son objet d'étude, sa méthodologie forcément réflexive, et l'objectif de son travail la mise à disposition de ressources pour l'activité syndicale.

Conclusion

Le travail de recherche sur le syndicalisme enseignant est un acte politique.

Si l'on considère qu'après une longue période d'hésitation, c'est par la forme syndicale que le groupe social des enseignants s'est constitué en profession (Robert, 1995), on voit que les enjeux dépassent la simple mise en lumière d'un acteur parmi d'autres du champ politique.

Ce qui est en jeu, c'est la capacité de ce groupe social à entrer dans la lutte symbolique, et à échapper à la réification (Bourdieu, 1977). A défaut d'imposer à tous la représentation qu'il se fait de lui-même, faculté qui n'est donnée qu'aux groupes dominants, il peut entrer dans la confrontation des représentations et ne pas être contraint d'adopter, fut-ce pour la contester ou la contourner, une représentation qui lui serait imposée.

La réflexivité du syndicalisme n'est donc pas qu'un supplément d'âme pour une profession d'intellectuels, elle est une part de la lutte de classe, articulée aux autres formes, plus connues et traditionnelles, de la lutte syndicale.

Elle partage avec la recherche académique des fondements méthodologiques qui lui permettent d'entrer dans le champ de la recherche, mais elle s'en distingue par un rejet d'une posture idéaliste qui consiste à postuler que plus on est distant de son objet d'étude, mieux on peut le connaître.

C'est ce point, sans doute, qui caractérise le plus nettement l'originalité du militantisme par la recherche.

Hervé Le Fiblec

Bibliographie

- Aigueperse, Henri et Chéramy, Robert (1990). *Un syndicat pas comme les autres : le SNI*. Romorantin-Lanthenay : Moulinsart-SUDEL.
- Aubert, Véronique et al. (1985). *La Forteresse enseignante : la Fédération de l'éducation nationale*. Paris : Fayard.
- Batsch, Laurent (1987). *La FEN au tournant, de l'autonomie à la recomposition*. Montreuil : La Brèche.
- Bourdieu, Pierre (1977). Une classe objet. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 17-18, novembre 1977. La paysannerie, une classe objet. pp. 2-5.
- Brucy, Guy (2003). *Histoire de la FEN*. Paris : Belin.

- Brucy, Guy (2011). « Le fétichisme de la formation et les enjeux politiques d'un dispositif centralisé. Le cas du Centre fédéral de formation de la FEN (1976-1982) », *Le Mouvement Social*, vol. 235, no. 2, pp. 121-136.
- Chéramy, Robert (1974). *La Fédération de l'éducation nationale : 25 ans d'unité*. Paris : Epi.
- Dalançon, Alain (2003). *Histoire du SNES, t.1, Plus d'un siècle de mûrissement, des années 1840 à 1966-67*. Paris : IRHSES.
- Dalançon, Alain (2008). *Histoire du SNES, t.2, Les années tournant (1967-1973)*. Paris : IRHSES.
- Ferhat, Ismaïl (2014). « Les mutations de la formation au sein des fédérations enseignantes. Entre prospection de militants et promotion d'un « syndicalisme de services » ». In N.Ethuin et K.Yon (dir.), *La Fabrique du sens syndical. La formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*. Bellecombes-en-Bauge : éditions du croquant.

- Frajerman, Laurent (2014). *Les frères ennemis. La fédération de l'éducation nationale et son courant unitaire sous la quatrième république*. Paris : Institut de recherche de la FSU ; Syllepse.
- Le Bars, Loïc (2005). *La Fédération unitaire de l'enseignement (1919-1935)*. Paris : Syllepse.
- Le Fiblec, Hervé (2018). « Le savant et le syndicat : cinquante ans de rapport critique du SNES avec la recherche en éducation ». *Revue française de pédagogie*, n°202 .
- Lenoir, René et Prot, Baudoin (1979). *L'information économique et sociale dans les grands pays industrialisés*, La documentation française.
- Robert, André D. (1995). *Le Syndicalisme des enseignants*. Paris : CNDP ; la Documentation française.